

DECLARATION DE DESTRUCTION DU PIGEON RAMIER
art. R.427-6 et suivants du code de l'environnement
arrêtés préfectoraux n° 2018/DDT/SEPR/127 et n° 2018/DDT/SEPR/128

**VALABLE SEULEMENT DE LA FERMETURE SPECIFIQUE DE LA CHASSE DE CETTE ESPECE
 AU 30 JUIN DE L'ANNEE DE DECLARATION**

Je soussigné (nom, prénom) : _____

demeurant à : _____

n° de téléphone : _____ mail : _____

agissant en qualité de : **propriétaire** ou **fermier** ou **délégué** du propriétaire et/ou du fermier (*Rayer la mention inutile*) et détenteur du droit de destruction de nuisibles

DECLARE procéder à la destruction du pigeon ramier en vue de protéger mes cultures de :

NATURE DES CULTURES A PROTEGER	SUPERFICIE (ha)	COMMUNE(S) DE SITUATION ET REFERENCE(S) CADASTRALE(S)

Joindre un plan au 1/25000è (ou assemblage cadastral 1/5000è) de format 29,7 x 42 cm ou 21 x 29,7 cm sur fond I.G.N., cadastral ou orthophoto portant nom et prénom du demandeur ainsi que l'année concernée par cette demande d'autorisation.

Le propriétaire ou fermier, procède personnellement aux opérations de destruction des animaux nuisibles, y fait procéder en sa présence ou délègue par écrit le droit d'y procéder. Le délégataire ne peut percevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa délégation. (Code de l'Environnement - article R. 427-8).

Je déclare être détenteur du droit de destruction des animaux nuisibles sur les territoires visés à la présente demande **ou** avoir reçu délégation écrite de ce droit et **je m'engage** à présenter celle-ci lors de contrôle aux agents chargés de la police de la chasse.

Je m'engage à transmettre à la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne, dans les 10 jours suivant la période de destruction, un compte rendu contenant le nombre d'oiseaux détruits (même néant).

Fait à _____ le _____ Signature _____

à adresser :

original : à la Direction départementale des territoires
 Service Environnement et Prévention des Risques
 Pôle forêt, chasse, pêche, milieux naturels
 A l'attention de Mademoiselle Aurélie BLIN
 ☎ 01-60-56-72-08
 mail : aurélie.blin@seine-et-marne.gouv.fr
 BP 596
 77005 MELUN CEDEX

copie : à la Fédération départementale des chasseurs
 La Maison Suisse – 1016 rue de Fontainebleau
 77720 BREAU

